



DOSSIER DE PRESSE





Programme de la cérémonie

9h45

Arrivée du Commandant des troupes
Inspection des troupes
Honneur aux emblèmes

10h00

Arrivée des autorités
Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et le Contre-Amiral
Revue des troupes par le Contre-Amiral et le Commandant des troupes

10h10

Remise des décorations

10h40

Défilé des troupes à pied puis défilé motorisé

10h55

Fin de la cérémonie

11h00

Réception organisée dans les jardins de la résidence du Haut-commissaire





Cérémonie du 14 juillet 2019

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2019 à Papeete a été présidée par M. Éric REQUET, secrétaire général chargé de l'administration de l'État en Polynésie française, en présence des hautes autorités de l'État et du Pays.

La cérémonie a débuté à 9H45, au Monument aux Morts de Papeete, elle a comporté un défilé à pied et motorisé, sur l'avenue Pouvana'a à Oopa. Le défilé à pied, d'environ 500 agents, était

composé de la Gendarmerie nationale, du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Polynésie (RIMaP-P), du Régiment du Service Militaire adapté de Polynésie française (RSMA), de la Base Navale, du Groupement aéronautique militaire (GAM), du détachement Air 190, du groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD), de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), de la Direction des infrastructures de

la Défense (DID), de la direction de la Sécurité Publique (DSP), du centre régional de formation (CRF), de l'Administration pénitentiaire (Faa'a et Papeari), de Sapeurs-pompiers.

Le défilé motorisé était composé des véhicules de la Gendarmerie nationale, du RIMaP-P, du RSMA, de la DSP, d'un détachement de sapeurs-pompiers, de la protection civile et de la Police aux Frontières, soit plus d'une quarantaine de véhicules.



Remise
de décorations



Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Contre-Amiral Laurent LEBRETON, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :

- Lieutenant-colonel Lionel BASTIAN



Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par le Contre-Amiral Laurent LEBRETON, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :

- Lieutenant-colonel Christelle TARROLLE
- Capitaine Jean-Hugues LESCOURANT
- Lieutenant-colonel Jean-Marc VIDAL



Médaille militaire, remise par le Contre-Amiral Laurent LEBRETON, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, à :

- Adjudant chef Jean-Philippe BEZIER



Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par le Médecin Chef Francis BARATEAU, à :

- M. Christian HELLEC

Rappel historique

la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

Le 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le Roi réunit les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le Roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés. Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté. La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.



Le 14 juillet 1790 : Fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des « fédérations » régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de

la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le Roi Louis XVI jure de maintenir « la Constitution décidée par l'Assemblée nationale ». Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.**

1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la III^{ème} République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus.

En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire aussi du défilé des gardes fédérés de 1790. Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé



militaire sur les Champs-Élysées est un événement très attendu par la population. En Polynésie française, cet événement très populaire est célébré à Papeete et dans la plupart des communes des cinq archipels, sous le signe de la fraternité.




Contact presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

+ 689 40 46 85 63

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

 /hcrpf987